

# Projet de budget 2024 : Sama Lukonde réussit son grand oral devant l'Assemblée nationale

P. 3

## ECONEWS

Directeur de Publication : Faustin Kuediasala N° 790 du lundi 2 au mardi 3 octobre 2023

Prix : 3.000 FC

Journal en ligne  
et Tri-hebdomadaire  
d'informations générales

Complexe Nzigi (ex-Muana Nteba),  
Local n°50, Kinshasa/Gombe  
Tél : +243 81 904 17 63/89 301 93 05  
+ 243 903 185 670  
E-mail : [kuediasala@gmail.com](mailto:kuediasala@gmail.com)  
[www.econewsrdc.com](http://www.econewsrdc.com)  
L'info qui fait échos

### Présidentielle 2023

# Le «Camp patriotique» se range derrière Tshisekedi

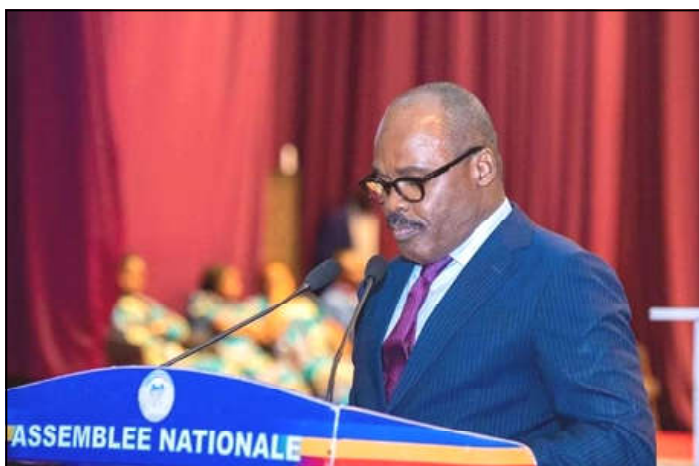
## ● Sama, Bemba, Kamerhe, Bahati, ... en ordre de bataille

P. 2

### Relance de la Miba : devant l'Assemblée nationale, Nicolas Kazadi lève toute équivoque

L'Etat congolais, autrement dit le Gouvernement, n'a pas mis une croix sur la relance de la Miba (Société minière de Bakwanga). Répondant aux questions de l'Assemblée nationale, à l'occasion du débat général sur la reddition des comptes de l'exercice budgétaire 2022, le ministre des Finances, Nicolas Kazadi, a dissipé tout malentendu autour du plan de relance de la Miba.

P. 12



### PARLONS-EN

#### Martin Fayulu : un virage à 180°

ECONEWS

Il aura attendu la toute dernière semaine pour enfin déclarer sa candidature à l'élection présidentielle du 20 décembre. Martin Fayulu en a surpris plus d'un. Ou, pour être plus précis, le leader de Lamuka, sa plateforme personnelle vidée de ses alliés qui l'avaient soutenu lors de la campagne de 2018 volent dorénavant de leurs propres ailes. Adolphe Muzito a déposé son dossier de candidature. Jean-Pierre Bemba s'accroche à Félix Tshisekedi. Moïse Katumbi sillonne le pays du nord au sud et d'est en ouest dans une campagne électorale précoce sans qu'il ne soit (cette fois) inquiet.

(Lire en page 2)

### Lubumbashi : la patronne du Portefeuille de l'Etat découvre les prouesses de MES Sarl

P. 3

### D'une affaire à une autre : des fictifs de Thierry Mbulamoko à l'APLC

P. 5

### Le FONAREDD associe les parties prenantes à la mise en œuvre des Paiements pour services environnementaux (PSE)

P. 6

### Sofibanque remporte à New York le Prix FORBES «Bank Game Changer»

P. 7

## Présidentielle 2023

# Le « Camp patriotique » se range derrière Tshisekedi

## ♦ Sama, Bemba, Kamerhe, Bahati, ... en ordre de bataille

**Sans surprise, la méga-rencontre du Palais du Peuple a investi dimanche le Président Félix Tshisekedi candidat à l'élection présidentielle du 20 décembre prochain pour le compte de l'Union sacrée de la Nation. La candidature du Chef de l'Etat sortant à un second mandat présidentiel ne faisait aucun doute. Tout ayant été réglé comme une horloge suisse. Les dizaines de partis et regroupements politiques se réclamant de l'Union sacrée de la Nation battaient le rappel des troupes depuis de longs mois. Pour Jean-Pierre**

L'imposant chapiteau aménagé au Palais du Peuple pour accueillir le congrès de l'Union sacrée de la Nation (USN) ce dimanche 1<sup>er</sup> octobre a refusé du monde. Des délégués d'environ 500 partis et regroupements politiques devaient rendre officielle la candidature de Félix Tshisekedi président de la République sortant, à un second mandat lors des élections de décembre 2023. Une simple formalité tant l'opinion est assaillie tout au long des derniers mois des appels à soutenir la candidature de chef de l'Etat à qui l'on promet une majorité sans faille afin de lui permettre de diriger sans entraves.

La résolution adoptée à l'issue de la rencontre est sans équivoque : « *Tous les membres de l'Union sacrée de la Nation s'engagent résolument à soutenir le candidat président de la République ainsi désigné et investi avant, pendant et après son élection le 20 décembre 2023.* ».

### LE CAMP DE LA PATRIE SELON BEMBA

Parmi la centaine de partis et regroupements politiques dont une grande partie ne justifie pas d'une « base » bien identifiée, le MLC sort du lot. Au cours de son propre con-

grès tenu vingt-quatre heures plus tôt, son leader, Jean-Pierre Bemba (de surcroît vice-premier ministre en charge de la Défense nationale) a évoqué désormais un « *Camp de la patrie* » déterminé à offrir un second mandat au chef de l'Etat.

En renonçant de briguer la magistrature suprême, et en prenant la décision de soutenir la candidature de son allié depuis deux ans, date de sa rupture d'avec la coalition Lamuka, Jean-Pierre Bemba apporte un soutien de taille à Félix Tshisekedi compte tenu de sa popularité dans une large partie du Grand Equateur et dans une certaine mesure dans la ville de Kinshasa.

En contrepartie, il n'est pas exclu que Tshisekedi lui rende l'ascenseur en cas de victoire à la présidentielle. Une rumeur persistante voudrait que ce soit lui qui formerait le premier gouvernement du second mandat de Fatshi. Mais la politique reste un domaine mouvant, où les alliances se font et se défont à la vitesse Grand V. Et la politique congolaise ne fait pas exception.

### INCERTITUDES POST-ELECTORALES

Les flonflons sous le chapiteau du Palais du Peuple ne

**Bemba, chairman du MLC, qui s'était, 24 heures plus tôt, fait allégeance à Félix Tshisekedi en apportant tout le soutien du MLC, à sa candidature à la présidentielle, c'est le « camp patriotique » qui se forme derrière le chef de l'Etat pour assurer sa réélection. Les poids lourds qui l'accompagnent dans cette victoire finale, à l'instar de Jean-Michel Sama Lukonde, leader du regroupement politique « Agissons et Bâtissons », sont prêts à mouiller le maillon.**

ECONEWS

devraient pas cacher une certaine inquiétude dans le chef des alliés actuels de l'UDPS.

Le parti présidentiel, d'ores et déjà assuré de sa victoire aux législatives, synonyme d'une majorité absolue au Parlement, ne cache pas son intention de gouverner seule. Le chef de l'Etat aurait ainsi les mains libres pour mener à sa guise sa politique intérieure et internationale.

En d'autres termes, ses alliés actuels, formatés à la faveur du coup de force, consécutif au renversement de l'ancienne majorité PPRD/FCC au dernier trimestre de l'an 2000, auraient tout loisir de voler de leurs propres ailes ou de solliciter de nouvelles alliances où l'UDPS dicterait sa loi.

Le plus important est que, dimanche à Kinshasa, les partis et regroupements politiques de l'Union sacrée de la Nation se sont tous ligüés derrière Félix Tshisekedi. L'objectif est de l'amener au plébiscite à la présidentielle de décembre 2023.

### SAMA LUKONDE SUR LA LIGNE DE FRONT

Parmi le « *Camp patriotique* » qui s'organise autour de Félix Tshisekedi, il y a le Pre-

mier ministre, Jean-Michel Sama Lukonde Kyenge, membre du présidium de l'Union sacrée de la Nation (USN) qui a désormais une bonne carte à jouer

A la tête du regroupement politique « *Agissons et Bâtissons* », lancé jeudi à Kinshasa, Jean-Michel Sama Lukonde est un pion majeur dans l'équipe de campagne de Félix Tshisekedi.

Dimanche au Grand chapiteau du Palais du peuple, dans son mot introductif, le Premier ministre Sama Lukonde n'est pas allé par le dos de la cuillère : « *Je voudrais ici vous rassurer, comme le slogan dit souvent, que nous sommes bel et bien du bon côté de l'histoire. De ce jour, nous allons donner un signal tant au niveau national qu'international de notre unité, détermination et engagement face à ces élections du 20 décembre 2023.* ». Et de tracer la voie à suivre : « *Je suis rassuré que les décisions qui seront prises ici seront soutenues par nous tous et cela derrière la vision de notre autorité politique.* ».

## PARLONS-EN

## Martin Fayulu : un virage à 180°

(Suite de la Une)

Après avoir appelé ses partisans à boycotter le processus électoral tant que la Commission électorale nationale indépendante (CENI) n'avait accédé à son exigence d'un nouvel audit indépendant du fichier électoral, et se mettant lui-même en marge en refusant de se faire enrôler, voici qu'il amorce un virage à 180° et se résout à rattraper le train en marche. C'est, assure-t-il avec aplomb, « *à la demande du peuple congolais.* ». Il laisse en rade, bras ballants sur le quais ses camarades qui auraient ambitionné de postuler aux législatives provinciales et nationales dont la réception des candidatures est close depuis belle lurette.

Il lui a été posé la question de savoir avec quel parlement il comptait gouverner s'il était élu. Réponse embarrassée à la limite d'un surréalisme anecdotique : « *Je gouvernerai avec les députés qui seront élus.* ». Tout en restant conscient qu'en face, la machine UDPS et alliés se prépare à rafter une « *majorité confortable* » au profit du président sortant qui brigue un second mandat.

En définitive, le revirement de Martin Fayulu, quoique spectaculaire, n'a rien de surprenant. En 2018, l'opinion se souvient qu'avec d'autres, dont l'UDPS, il avait engagé un bras-de-fer avec le bureau de la CENI de Corneille Nangaa accusé d'avoir trafiqué les fameuses machines à voter. Avant de faire une impressionnante volte-face et de se lancer à corps perdu dans la campagne dont on connaît la suite.

Martin Fayulu déposera donc à la CENI son dossier de candidature au courant de la semaine. L'homme n'a pas fini de surprendre. En effet, il pourrait tout aussi bien postuler en même temps aux législatives nationales. Voire provinciales. La loi l'y autorise. On ne sait jamais.

Une chose est sûre : Martin Fayulu se lance dans la bataille électorale en solitaire. Un homme seul dont l'intransigeance et une personnalité difficile à cerner lui ont aliéné des alliés de poids. Ce qui ne restera pas sans conséquence.

# Acte de soutien de l'Union sacrée

Le congrès, vu la Constitution de la République Démocratique du Congo du 18 février 2006 telle que modifiée et complétée à ce jour, spécialement en ses articles 70 et 73,

Vu la Loi n°004/002 du 15 mai 2004 portant organisation et fonctionnement des partis, principalement en ses articles 3, 4 et 10.

Vu la loi électorale n°006/006 du 29 mars 2006 portant organisation des élections présidentielle, législatives nationales, provinciales, urbaines, municipales et locales telles que modifiée et complétée à ce jour, spécialement en ses articles 12 alinéa 5 et 102 alinéa 2;

Vu les arrêtés ministériels reconnaissant le fonc-



tionnement des partis politiques réunis au sein de l'Union sacrée de la Nation,

Vu les actes de recon-

naissance des regroupements politiques ayant un intérêt à l'Union sacrée de la Nation;

Vu la charte de l'Union

sacrée de la Nation, spécialement en son article 27.1 considérant l'urgence et l'impérieuse nécessité;

décide :

Art 1 : est désigné et investi candidat Président de la RDC Pour le compte de l'Union sacrée de la Nation, le camarade Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo.

Art 2 : Tous les membres de l'Union sacrée de la Nation s'engagent résolument à soutenir le candidat Président de la République, ainsi désigné et investi avant, pendant et après son élection le 20 décembre 2023.

Art 3 : la présente résolution entre en vigueur à la date de son adoption.

Fait à Kinshasa, le 01 octobre 2023

# Projet de budget 2024 : Sama Lukonde réussit son grand oral devant l'Assemblée nationale

*C'est avec brio que le Premier ministre, Jean-Michel Sama Lukonde Kyenge, a passé son grand oral devant l'Assemblée nationale qui a, par la même occasion, déclaré recevable le projet de loi de finances 2024, dernier de cette mandature.*

HUGO IAMUSA

Pour la troisième fois de la série, depuis son arrivé aux commandes du Gouvernement, le Premier ministre, Jean-Michel Sama Lukonde, a fait passer sans accroc, vendredi devant l'Assemblée nationale, le projet de loi de finances 2024.

Au terme d'un débat houleux, le projet de budget de l'Etat 2024 a été déclaré recevable par la majorité absolue des députés nationaux, au regard des réponses pertinentes du chef du Gouvernement.

L'on notera que pour la première fois dans l'histoire parlementaire, le Premier ministre a rencontré les préoccupations des élus du peuple le même jour de la présentation. Ainsi adopté, le projet de loi de finances 2024 sera envoyé à la Commission économique et financière de l'As-

semblée nationale pour amendements et toilettage, conformément aux recommandations des députés nationaux.

Pour rappel, le projet de loi de finances de l'exercice 2024, soumis à l'examen et soumis au vote de la chambre basse du Parlement, contient un budget présenté en équilibre, en recettes et en dépenses, à hauteur de 40.464 milliards de FC, soit un accroissement de 24,7% par rapport au budget de l'exercice 2023, chiffré à 32.457 milliards de FC.

En substance, sa configuration se présente comme suit : **Budget général** : 36.470 milliards de FC, dégageant un accroissement de 20,4% par rapport à leur niveau de 2023 chiffré à 30.300 milliards de FC;

**Budgets annexes** : 705 milliards de FC, représentant un accroissement de 30,2%



Le Premier ministre était vendredi devant l'Assemblée nationale

par rapport à leur niveau de la Loi de finances 2023 chiffré à 542 milliards de FC; **Comptes spéciaux** : 3.289 milliards de FC, soit un taux d'accroissement de 103,6% par rapport à leur niveau du budget 2023 chiffré à 1.615 milliards de FC.

Pour le chef du Gouvernement, au travers de cette loi de finances, «*les efforts de mobilisation des ressources consisteront essentiellement à l'élargissement de l'assiette fiscale, la fiscalisation du secteur informel, la promotion du civisme fiscal, la lutte contre la corruption et le coulage des recettes pu-*

*bliques ainsi que la poursuite des réformes fiscales et douanières amorcées ces dernières années dans le but de relever encore la pression fiscale* ».

## LES INNOVATIONS

Concernant les faits saillants de ce projet de loi de finances, le Premier ministre note un accroissement de l'ordre de 54% des crédits alloués aux investissements par rapport à leur niveau de 2023, entraînant ainsi une amélioration de sa part dans le budget général de 38,3% en 2023 à 49,1% en 2024. Ce qui per-

mettra, pense le Premier ministre, la poursuite des grands chantiers initiés par le Chef de l'Etat, notamment le PDL-145 T, la construction du port en eaux profondes de Banana, la construction des logements sociaux, la réhabilitation des aéroports en provinces, l'acquisition d'équipements des travaux publics et agricoles ainsi que la poursuite de l'extension du réseau routier. Bien d'autres défis et programmes, en termes de défense et de la sécurité, sont également pris en compte dans ce projet de loi de finances 2024.

Parmi les innovations contenues dans le projet de loi de finances 2024, il y a particulièrement l'instauration du budget-programme pour sept ministères pilotes, assorti de projets annuels de performance. Il s'agit des ministères de : Santé publique, hygiène et prévention; Enseignement Primaire, Secondaire et Technique; Travaux publics et Infrastructures; Agriculture; Pêche et élevage; Développement rural; et Défense nationale.

# Lubumbashi : la patronne du Portefeuille de l'Etat découvre les prouesses de MES Sarl

C'est devenu un passage obligé depuis l'année passée pour tous les membres du gouvernement et certains capitaines d'entreprises publiques et privées en séjour de travail à Lubumbashi, dans la province du Haut-Katanga, la ministre d'Etat en charge du Portefeuille, Adèle Kayinda, n'a pas dérogé.

Elle était aussi à la découverte du «*Made in Congo*», le jeudi 21 septembre 2023, à Lubumbashi (province du Haut-Katanga) pour palper du doigt et encourager les réalisations de transformation et recyclage du Groupe Somika lors de la visite des usines du Parc industriel de Mining Engineering Services (MES Sarl), notamment le tour de l'usine de fabrication de câbles électriques et transformateurs pour l'utilité minière et ménagère «*Congo Cables & Transformers (CCT)*», suivi des installations Rainbow Katanga Sarl, une entreprise tenue par les femmes et pour l'encadrement des femmes vulnérables dans la périphérie de la ville de Lubumbashi, qui produit les savons liquides et en poudre ainsi que divers détergents pour les nettoyages ménagers.

Sous la houlette des responsables de MES Sarl,



Ministre d'Etat, Mme Adèle Kayinda, effectue une visite guidée chez MES Sarl, en compagnie de Himanchu Pandya et Elisée Kazadi. (Photo MES)

MM. Hitesh Chug, directeur général, et Himanchu Pandya, un des hauts cadres de MES Sarl, qu'accompagnait l'ingénieur Elisée Kazadi, un autre haut cadre du Groupe, la délégation ministérielle a pris connaissance du fonctionnement et de la chaîne de production de ces entreprises qui viennent à point nommé apporter solutions aux ménages et entreprises minières congolaises qui ne recourent plus à l'importation comme autrefois de certains produits. Les usines de MES Sarl sont venues booster l'économie de RDC, particulièrement celle du

Haut-Katanga et du Lualaba en contribuant aussi à la lutte contre le chômage et la réduction de la pauvreté par la création de milliers d'emplois.

Encourageant cette initiative des propriétaires du Groupe Somika d'investir dans la création du Parc industriel MES Sarl pour la transformation industrielle de certains produits miniers en leur donnant de la valeur ajoutée, le recyclage et la production locale, la ministre d'Etat Adèle Kayinda a fait remarquer que «*ces entreprises congolaises, non seulement soutiennent l'économie et la lutte contre*

*le chômage mais s'inscrivent dans la vision du Chef de l'Etat, Félix-Antoine Félix Tshisekedi, de produire localement des produits finis afin de relancer l'industrialisation du pays* ».

Il est vrai que les initiateurs et propriétaires du Parc industriel de MES Sarl sont déterminés à transformer les matières premières sur place en RDC pour réduire l'importation, consommatrice des devises dont le pays a besoin et de beaucoup temps aux les miniers congolais qui doivent attendre pendant des semaines et des mois des produits en provenance d'autres pays alors qu'ils peuvent être localement produits comme le font désormais les sociétés du Groupe Somika.

A noter que le Président du Groupe Somika et de MES Sarl, M. Chetan Chug, un dirigeant visionnaire, qui s'appuie sur le dynamisme et l'expérience de MM. Hitesh Chug et Rahim, des pragmatiques team-leaders, tient à transformer les matières premières congolaises sur place en RDC en produits finis de haute qualité, comme les câbles de CCT qui sont très demandés aujourd'hui dans plusieurs pays grâce à la qualité du cuivre

utilisé et non recyclé, afin de réduire les importations et la dépendance du pays envers d'autres pays qui n'ont pas les mêmes matières premières comme celles dont Dieu a doté la nature congolaise.

En effet, les propriétaires du Groupe Somika et de MES Sarl tiennent à la responsabilisation dans différentes entreprises qui leur appartiennent en vue de l'autonomisation de la femme congolaise. On les trouve à la tête des unités du secteur agropastoral (Terra, African Milling et Congo Ceufs) ainsi que dans toutes les directions de différentes unités du Parc industriel de Lubumbashi (Rainbow Katanga, CCT, VinMart Foundation, etc.)

Comme ses collègues membres du Gouvernement et visiteurs qui découvrent les investissements et produits des entreprises du parc industriel de MES SARL, Mme Kayinda n'a pas caché sa joie, satisfaite de ce que la RDC peut produire et faire grâce à l'accompagnement des institutions étatiques dans l'assainissement du climat des affaires par la mise en place d'une fiscalité incitative.

Par Jeef Kazadi et Precious Fwamba (FKF Softpress)

# Candidat à la présidentielle 2023, Muzito propose 25 politiques publiques pour relancer la RDC

Accompagné d'une marée humaine composée de militants de **Nouvel Elan**, son parti politique, membre du regroupement «Mbonda», et les sympathisants de la bonne politique d'Adolphe Muzito ainsi de son offre politique, basée sur cinq piliers, à savoir «souveraineté militaire, monétaire et de l'Etat, titrisation des terres ancestrales au profit des communautés locales, création d'emplois, justice et sécurité», Adolphe Muzito a officiellement déposé, samedi à Kinshasa, sa candidature à la présidentielle du 20 décembre 2023.

Au sortir de l'entretien qu'il a eu avec Denis Kadima, président de la CENI, Muzito a fait part à la presse de ses motivations, soulignant qu'il s'engage à conduire le Congo sur la voie de sa construction et son développement.

«Mes motivations sont essentielles, à savoir libérer le Congo sur le plan tant politique, diplomatique, économique que social. C'est-à-dire engager le Congo sur la voie de sa construction et son développement de manière à ce que les Congolais vivent normalement et aient les conditions pour faire étudier son enfant et aient les conditions nécessaires pour avoir un logement approprié, travailler dans

de meilleures dispositions avec une bonne rémunération qui soit digne d'un être humain», a indiqué Adolphe Muzito.

Quant à une éventuelle candidature unique de l'opposition, Adolphe Muzito pense qu'«il ne se voit pas aller dans ce sens».

«Est-ce qu'il y aura convergence ou pas, je suis tenté de penser que c'est très difficile. Moi je viens déployer mon programme en tant que candidat Président de la République, j'ai été élu comme Président de mon parti politique, nous allons entrer bientôt à l'université pour synthétiser notre offre politique et discuter avec les camarades candidats députés pour que nous ayons un programme de gouvernement et celui du Président de la République. Les deux programmes feront l'objet d'une synthèse, à partir de ce moment nous allons commencer à regarder dans la classe politique quelles sont les différentes visions, quels sont les différents programmes et voir quelles sont les synthèses plausibles avant et après les élections », note-t-il.

Il circonscrit son ambition présidentielle au travers de 25 politiques publiques pour redonner à la RDC toute sa dignité.

ECONEWS

## Les 25 politiques publiques du Candidat Président de la République, Adolphe Muzito

**1.** La titrisation de terres des communautés locales avec comme conséquence la révision de la Constitution et de la Loi foncière;

2. L'ouverture du capital des entreprises minières en faveur aussi bien de l'Etat que des provinces ainsi que des communautés locales traditionnelles;

3. La répartition équitable des revenus des ressources naturelles entre l'Etat, les provinces et les communautés locales;

4. La préconisation d'une nouvelle clé de répartition des ressources internes de l'Etat, entre celui-ci et les provinces, respectivement à 40% pour l'Etat, 50% pour les provinces et 10% pour le fond de péréquation en faveur des provinces défavorisées, provinces dites pauvres. Ici il y a préconisation par le Candidat Président de la révision de la Constitution;

5. La proposition de la révision de la Constitution pour passer du régime semi-présidentiel au régime parlementaire, avec un Président de la République élu au second degré, appartenant à la coalition de la majorité parlementaire;

6. La mobilisation des ressources extérieures, par un endettement massif au profit de l'Etat et des provinces, à un taux minimal de 30% et maximal de 50% du PIB, pour financer les infrastructures de base ci-après :

- Les barrages électriques,
- L'adduction d'eau potable,
- La construction des routes, des aéroports, des ponts, de rails,...),

7. L'augmentation des ressources de FONER au profit



Adolphe Muzito à son arrivée samedi au siège de la CENI

des routes de dessertes agricoles;

8. L'affectation de 10% du Budget à l'armée et aux services de sécurité pour la défense et la sécurité du territoire national;

9. La monétarisation de l'économie par une forte bancarisation à travers toutes les provinces grâce à une subvention de l'Etat au profit des banques commerciales;

10. La mise en place d'une politique gouvernementale visant à passer d'un taux de croissance à un chiffre à celui de deux chiffres ainsi que d'une pression fiscale de 15% à 20%;

11. La mise en place d'une politique visant à réduire le taux d'intérêt de 25% à 10%;

12. L'augmentation de la part de la production agricole dans la croissance du PIB, grâce à une politique d'incitation de l'activité rurale et agricole (monde paysan);

13. L'augmentation du volume des exportations agricoles dans la balance commerciale du pays;

14. La mise en place un plan de modernisation des villes et des communes rurales

par le lancement d'un programme de voirie et des logements sociaux;

15. L'amélioration des salaires des :

- Enseignants : Mettre fin à la discrimination de barèmes de paie dans l'enseignement entre les chefs-lieux de provinces, les autres villes ainsi que le monde rural;
- Professeurs d'université et autres catégories scientifiques et technique;
- Magistrats;
- Médecins et de l'ensemble

des Fonctionnaires,...

16. Du point de vue de la coopération sous régionale : relancer les communautés sous-régionales à l'Est, à l'Ouest, au Nord et au Sud de la RDC, pour une exploitation commune de nos ressources frontalières de manière à bannir l'exploitation unilatérale ou frauduleuse des ressources naturelles par les voisins;

17. Prendre une mesure garantissant la répartition équitable des ressources budgétaires au profit de trois pouvoirs : Exécutif, Législatif et Judiciaire. Il s'agit du budget du fonctionnement et du budget de rémunération;

18. Subventionner la presse, les syndicats des travailleurs, les partis politiques, ONG et églises;

19. Ouvrir le capital des installations sportives et culturelles au profit des clubs sportifs et des entreprises culturelles;

20. Augmenter le PIB de la République par la transformation sur place des produits miniers et autres;

21. Affecter les économies à

réaliser sur le coût des élections au profit des salaires (EPST, Santé et professionnels de santé, Professeurs d'université et Personnels scientifiques et techniques, Médecins, magistrats,...

22. Redimensionner les entreprises du portefeuille actuel et ouvrir le capital des nouvelles entreprises au profit des investisseurs privés.;

23. La mobilisation et l'affectation de la créance de 3 milliards \$US de l'Etat Congolais sur les entreprises chinoises à la construction des infrastructures, telle que cautionnée par le Gouvernement Chinois ainsi que la renégociation de la valeur de la mine affectée à la SICOMINES;

24. La prise des mesures visant la croissance du PIB en vue de la sortie du citoyen congolais du seuil de pauvreté de 2,5\$US par jour par habitant;

25. La construction d'un mur de séparation entre le Rwanda, l'Ouganda et la RDC.

Je vous remercie.

Fait à Kinshasa, le 29.09.2023

Adolphe Muzito



Le leader du Nouvel Elan répond aux questions de la presse

# D'une affaire à une autre : des fictifs de Thierry Mbulamoko à l'APLC

**Coordonnateur de l'APLC (Agence de prévention et de lutte contre la corruption), Thierry Mbulamoko passe des moments très agités. Après l'affaire Centurion et les vieilles casseroles d'une mission de contrôle dans le secteur de l'environnement, le coordonnateur de l'APLC est également mis en cause dans le dossier des agents fictifs de l'APLC, recrutés sous son mandat. Qu'en est-il ?**

ECONEWS

De tout temps, jamais personne n'avait autant souillé le Cabinet de la première institution de la RDC, le Président de la République, comme l'a fait Thierry Mbulamoko, coordonnateur de l'APLC (Agence de prévention et de lutte contre la corruption). Par son manque de respect des principes et des valeurs en qualité de coordonnateur d'une agence telle que l'APLC, il a montré à

quel point il estime ne pas devoir se soumettre au régime de déontologie et de discipline qu'exige sa fonction, au sein du cabinet du Chef de l'Etat.

Les lanceurs d'alerte de l'APLC ont fait part à Econews d'un énorme scandale de cette agence. Il s'agit de la mécanisation de neuf personnes «fictives» par Thierry Mbulamoko.

La rédaction d'Econews a pu enfin comprendre la manière avec laquelle Thierry Mbulamoko s'y est pris, avec la complicité, se dit-on à la

Présidence de la République, d'au moins deux responsables au sein du Cabinet du Chef de l'Etat.

## AU COMMENCEMENT...

Selon des informations recueillies par Econews, on apprend que, courant 2022, une opération de mécanisation des agents de l'APLC devait s'opérer avec l'objectif de régulariser la situation de la paie de certains agents (analystes et enquêteurs) qui y travaillaient depuis le mois d'octobre 2020 et qui n'avaient pas encore perçu le moindre salaire, hormis la prime qui leur était versée mensuellement.

A noter que la qualité d'agent de l'APLC découle de deux sources complémentaires :

d'une part, la notification de l'affectation après nomination par le coordonnateur depuis 2020, et d'autre part, la signature du cahier des présences par les agents non membres de la Coordination et du Comité technique.

Il se fait que neuf agents, rapportent des sources internes de l'APLC, sont considérés comme «fictifs» parce que non repris dans la liste des personnes à mécaniser. Qui pis est, ces agents, inexistant dans le fichier de l'APLC, n'avaient été jamais notifiés et n'ont pas non plus travaillé à l'APLC, au moment où Thierry Mbulamoko avait communiqué, en octobre 2022, leurs noms au directeur de Cabinet du Chef de l'Etat.

Des confidences rapportent que, profitant des démarches amorcées à cette fin, le coordonnateur Thierry Mbulamoko a dressé une liste en y insérant les noms de neuf personnes n'ayant jamais travaillé à l'APLC. Plus grave, il a sciemment omis d'insérer dans cette liste, des agents pourtant éligibles au bénéfice de l'opération de mécanisation, la faisant valider par le directeur de Cabinet du Chef de l'Etat le 18 octobre 2022, selon les informations parvenues à Econews.

Contrairement aux allégations du coordonnateur Mbulamoko, qui prétendait avoir reçu ces noms du directeur de Cabinet du Chef de l'Etat, les bribes d'informations compilées par Econews notent que ce dernier ne reconnaît pas avoir recommandé ces neuf personnes à l'APLC.

Les enquêtes menées par des lanceurs d'alertes, contactés par Econews, ont tourné autour de trois questions principales ci-après : Pourquoi la conseillère et chef de service, responsable des Ressources Humaines de l'APLC, n'a-t-elle pas été chargée ni de la rédaction ni de la vérification de la liste reprenant les agents concernés par cette mécanisation, avant que l'assistante de Thierry Mbulamoko n'aille la remettre au secrétariat du directeur de Cabinet du Chef de l'Etat, pour signature ? Pourquoi la liste reprenant les agents qui devaient être mécanisés n'a pas été soumise à la discussion au sein de la Coordination ? Qui est à l'origine de l'initiative d'insérer les noms de neuf personnes étrangères à la liste du personnel de l'APLC ?

## DÉDUCTION

L'analyse de certains faits constatés ainsi que les témoignages obtenus auprès de différentes personnes impliquées ou concernées permettent de réaliser l'énorme scandale qu'il y a derrière cette mécanisation des personnes fictives, avec la signature du coordonnateur Thierry Mbulamoko !

C'est encore un des membres de l'équipe de Mbulamoko, révélé dans le dossier DGRAD/APLC, qui a mené l'opération de mécanisation de ces fictifs, avec l'aide d'un de ses amis travaillant au ministère du Budget, confirment diverses sources contactées à cet effet - le service des ressources humaines de l'APLC ayant été totalement écarté de cette démarche de mécanisation !

Des sources indiquent que, pour récompenser cet agent du ministère du Budget, Thierry Mbulamoko a repris son nom dans la décision signée, le 2 mai 2023, portant désignation des chargés d'étude au sein de l'APLC.

Comment Thierry Mbulamoko peut-il expliquer à l'opinion le fait que les agents fictifs, repris dans sa décision signée le 2 mai 2023, puissent percevoir des arriérés de salaire du mois de janvier 2023 au même titre que ceux qui ont travaillé à l'APLC depuis sa création ?

Les indiscretions des agents révèlent que la plupart de ces fictifs ont un lien direct ou indirect avec le directeur de Cabinet du Chef de l'Etat. Ce qui explique cela...

C'est dire que le Directeur de Cabinet du Chef de l'Etat se retrouve, encore une fois, au cœur d'un énième scandale qui implique directement Thierry Mbulamoko. Ce qui pourrait peut-être expliquer le long silence du directeur de Cabinet du Chef de l'Etat sur les dossiers sales que traîne le coordonnateur de l'APLC.

## Gentiny Ngobila et l'Hôtel de ville de Kinshasa indésirables dans le système bancaire congolais

Sur instruction de Mme la gouverneure de la Banque Centrale du Congo, Gentiny Ngobila et l'Hôtel de ville de Kinshasa sont blacklistés par le système bancaire national qui les déclare persona non grata. A ce titre, ils ne peuvent pas nouer les relations d'affaires avec une banque établie en RDC. Ainsi en a décidé la Banque Centrale. On se rappelle que l'Hôtel de ville de Kinshasa traîne avec une dette d'environ 150 millions USD, selon Godé Mpyoi, président de l'Assemblée provinciale de Kinshasa, une dette contractée auprès de divers banques de la place. Insolvable, l'Hôtel de ville de Kinshasa est désormais placé sur une liste noire.

BANQUE CENTRALE DU CONGO

Kinshasa, le 17 SEP. 2023

Réf : Gouver. D.110/n° 003045

Transmis copie pour information à :

- Monsieur le 1<sup>er</sup> Vice-Gouverneur/BCC ;
- Monsieur le 2<sup>ème</sup> Vice-Gouverneur/BCC ;
- DICREP/ BCC ;
- Entités/ BCC (Toutes) ;
- (Tous) au siège de la BCC.

- Ministère des Finances ;

- Ministère du Budget ;

- Ministère de l'Economie ;

- Ministère de l'Industrie ;

- F.E.C. ;

- O.C.C. ;

- A.N.E.P. ;

- CADECO ;

- F.P.I. ;

- SOFIDE ;

- ANIMF ;

- APRDCEC.

(Tous) à Kinshasa /Gombe

A Monsieur le Président de l'Association Congolaise des Banques - A.C.B -

KINSHASA/GOMBE

Monsieur le Président,

Concerne : Remise à l'index

Je vous informe qu'à la demande de la TMB S.A., suivant sa lettre réf. : 0670/TMB/KIN/DeptRisk.Mgt/FSA/23 du 29 juillet 2023, la Banque Centrale du Congo a décidé de remettre à l'index, à dater de ce jour, la Ville de KINSHASA et Monsieur NGOBILA MBAKA Gentiny.

Par conséquent, les Etablissements de Crédit, membres de votre Association, doivent s'abstenir de leur offrir les services et facilités, en ce compris, le rejet de toute demande portant sur les opérations de change et de crédit, dont les agents économiques précités seraient bénéficiaires, exception faite de rapatriement des devises relatives aux transactions initiées avant la présente décision ainsi que les opérations de recouvrement.

A cet effet, je vous demande ainsi qu'à tous les organismes de crédit, qui me lisent en copie, d'assurer une large diffusion de cette décision auprès de vos membres respectifs.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

MALANGU KABEDIAMBUFI

# Le FONAREDD associe les parties prenantes à la mise en œuvre des Paiements pour services environnementaux (PSE)

Participer à la préservation de l'environnement a une contrepartie financière à verser aux parties prenantes pour services environnementaux. Un objectif que le FONAREDD (Fonds national REDD) veut atteindre. Aussi, a-t-il associé dernièrement ces parties prenantes à un atelier pour dégager les mécanismes de mise en œuvre des paiements des services

environnementaux (PSE). Bavon N'Sa Mputu Elima, secrétaire exécutif du FONAREDD, s'est totalement investi à l'aboutissement de ce projet. Les 28 et 29 septembre 2023, la province du Kwilu a accueilli un atelier régional dans le cadre de la mise en œuvre du programme PSE.

FRANCIS N.

La participation à l'effort de préservation de l'environnement ne devait pas être gratuite. Avec l'accompagnement des partenaires au développement, le FONAREDD (Fonds national REDD) cherche à concrétiser cet engagement pour une meilleure appropriation des actions prévues dans le cadre de la sauvegarde de la biodiversité.

C'est dans ce cadre qu'il faut situer la tenue, courant septembre au Fleuve Congo Hôtel, d'un atelier à Kinshasa sur l'opérationnalisation des mécanismes des Paiements pour services environnementaux (PSE), organisé en partenariat avec l'Initiative pour la Forêt de l'Afrique Centrale (CAFI).

L'objectif visé par le FONAREDD était d'initier les discussions sur la structure du programme PSE de la RDC, d'organiser les appuis des bénéficiaires pour les prérequis de participation, et de définir les catégories, les principes et les conditions habitantes d'accès aux PSE. Le PSE étant défini comme une transaction volontaire dans laquelle une utilisation des terres, susceptible de garantir un service environnemental, est payée par au moins une source de financement du service environnemental, qui peut être publique ou privée.

Pour lier la parole à l'acte, le FONAREDD a organisé, les 28 et 29 septembre 2023 à Kikwit (province du Kwilu), un « atelier d'information, de cadrage et d'appropriation nationale sur le programme de paiements pour les services environnementaux dans la province du Kwilu ».

## LES RÉELLES MOTIVATIONS

En effet, cette démarche concrétise l'engagement du Gouvernement de la RDC de structurer le programme PSE, tout en organisant les appuis des bénéficiaires pour les prérequis de participation par une meilleure définition des catégories, des principes et des conditions habitantes d'accès à ces paiements.

« Le programme de PSE constitue la 3<sup>ème</sup> fenêtre d'interventions du FONAREDD dans le cadre du partenariat signé entre la RDC et le Fonds CAFI. Cet atelier a été une occasion d'intéresser les grands acteurs sur les grandes lignes de ces paiements et requérir leurs avis sur les différentes composantes de ce mécanisme », a dit, à ce propos, Bavon N'Sa Mputu Elima, secrétaire exécutif du FONAREDD.

De cette manière, l'atelier a permis d'informer et de susciter l'adhésion des participants à la vision globale du gouvernement congolais sur les PSE et à la mise en œuvre d'un programme pilote en octobre 2023, en attendant la finalisation et l'adoption à la prochaine session, du programme définitif PSE de la RDC qui est en cours de réalisation.

Au cours de cet atelier, les participants se sont appesantis sur les dix facteurs clés de mise en œuvre des PSE en RDC. Ces facteurs démontrent que le contrat de PSE est signé de façon volontaire, il est porté sur une durée suffisamment longue, il est basé sur des instructions et exigences claires (manuel d'opéra-



tions, méthodologies, contrats) et de sauvegardes sociales et environnementales, il est toujours honoré par le financeur, sans interruption grâce à une source de revenus crédible, fiable pendant la période établie, il est facilité par un système d'information robuste et digital.

Les paiements sont conditionnés à la vérification des résultats et sont effectués dans un délai court suivant la vérification et le rapportage, au travers d'un système transparent et sécurisé. Le contrat PSE doit intégrer les mesures correctives et/ou sanctions en cas de non-conformité, et doit intégrer les mécanismes de réinvestissement des paiements, en particulier dans le cas des PSE communautaires. Et enfin, les PSE doivent être déployés dans les zones où ils seront les plus efficaces et efficients.

De manière explicite, le

programme PSE renvoie à une transaction volontaire dans laquelle une utilisation des terres, susceptible de garantir un service environnemental, est payée par au moins une source de financement du service environnemental, qui peut être publique ou privée.

## LE MINISTÈRE DES FINANCES MOBILISE

A tout prendre, l'organisation de cet atelier a permis au représentant du ministre des finances d'informer et de susciter l'adhésion des participants à la vision globale du Gouvernement sur les PSE et à la mise en œuvre d'un programme pilote en octobre 2023, en attendant la finalisation et l'adoption à la prochaine session du programme définitif PSE de la RDC qui est en cours de réalisation.

Pour le moment, l'urgence est de mettre en place un programme pilote pour une mise en œuvre effective du programme PSE.

Aussi l'atelier de Kinshasa s'est-il appesanti sur les dix (10) facteurs-clés de mise en œuvre des PSE en RDC, à savoir : (i) le contrat de PSE est signé de façon volontaire, (ii) il est porté sur une durée suffisamment longue, (iii) il est basé sur des instructions et exigences claires (manuel d'opérations, méthodologies, contrats) et de sauvegardes sociales et environnementales, (iv) il est toujours honoré par le financeur, sans interruption (source de revenus crédible, fiable pendant la période établie), (v) il est facilité par un système d'information ro-

buste et digital (enregistrement et suivi dans une base de données spatiale, digitale, centralisée et transparente), (vi) les paiements sont conditionnés à la vérification des résultats, (vii) les paiements sont effectués dans un délai court suivant la vérification et le rapportage, au travers d'un système transparent et sécurisé, (viii) le contrat PSE doit intégrer les mesures correctives et/ou sanctions en cas de non-conformité (pas souhaitable), (ix) le contrat PSE doit intégrer les mécanismes de réinvestissement des paiements, en particulier dans le cas des PSE communautaires, (x) les PSE doivent être déployés dans les zones où ils seront les plus efficaces et efficients.

Cet atelier a été aussi l'occasion de rappeler les bonnes pratiques dans l'usage des terres pour améliorer les conditions de vie des populations et constituait en outre une opportunité pour capitaliser les acquis importants de la RDC réalisés notamment par les PIREDD.

Une liste des sites pilotes pour la vulgarisation des PSE a été retenue et comprend les sites ci-après : Basankusu, Bunia, Buta, Isiro, Gbadolite, Gemena, Kisangani, Kikwit, Lisala, Mbandaka, Matadi.

Les autres questions en rapport avec la vision de long-terme, notamment la définition des fournisseurs, la catégorisation des PSE, les prérequis, la finalisation du programme national des PSE, ont été renvoyées à l'atelier technique qui se tiendra à Kinshasa au mois de novembre 2023.



# Sofibanque remporte à New York le Prix FORBES « Bank Game Changer »

La Sofibanque, institution bancaire phare en République Démocratique du Congo, a le plaisir d'annoncer sa récente distinction, avec le prestigieux prix « Bank Game Changer », décerné lors de la cérémonie « Best of Africa », organisée par Forbes Etats-Unis à son siège de la 5<sup>ème</sup> Avenue de New York, le 22 septembre 2023, en marge de l'Assemblée Générale des Nations Unies.

Cette victoire représente un moment historique pour la banque, marquant non seulement sa brillante performance en 2022, mais également son engagement constant en faveur de l'inclusion financière et de son solide ancrage territorial, à travers l'ouverture d'agences dans l'ensemble du pays.

L'événement « Best of Africa », qui a réuni au siège de Forbes, des acteurs clés du développement économique et social en Afrique, a consacré la Sofibanque comme l'une des forces motrices du secteur bancaire, participant activement à la transformation de l'industrie financière en République démocratique du Congo.

Cette distinction, remise par Christopher Forbes, Vice-Président du conseil d'administration du magazine, à Henry Wazne, Administrateur-Directeur Général de la Sofibanque, « est un véritable honneur pour la banque qui, depuis de nombreuses années, s'est engagée de manière inébranlable en faveur du développement et de la vitalité de la RDC. Par cette distinction, la banque a été considérée lors de cet événement de renommée mondiale, comme faisant partie des entreprises les plus éminentes du continent se démarquant positivement. Cette reconnaissance témoigne de la contribution croissante de la Sofibanque à

l'évolution économique et financière du pays ».

Henry Wazne, Administrateur - Directeur Général de la Sofibanque, a ainsi exprimé sa fierté à l'annonce du prix : « La Sofibanque repose sur une philosophie simple : un engagement quotidien envers nos clients ».

« C'est avec une immense fierté que nous remportons le prix 'Bank Game Changer' de Forbes. Cette distinction concerne non seulement la Sofibanque, mais également la République Démocratique du Congo, un pays qui joue un rôle central dans les enjeux mondiaux du siècle. Le fait que Forbes reconnaisse une banque en RD Congo est une reconnaissance de l'importance du pays tout entier. Ce prix reflète notre engagement envers la recherche constante de l'innovation, la croissance durable et la création d'opportunités pour nos clients et partenaires. Nous sommes déterminés à continuer de jouer un rôle clé dans la transformation positive de nos marchés et de notre communauté », a déclaré le CEO de la Sofibanque dans son discours d'acceptation de ce prestigieux prix.

Au cours de l'année 2022, la Sofibanque a solidifié sa réputation d'excellence en offrant des services financiers de haute qualité, en soutenant activement l'entrepreneuriat local et en investissant dans des initiatives qui favorisent le



progrès économique et social de la République Démocratique du Congo. Cette nomination prestigieuse souligne l'impact positif et significatif que la Sofibanque a eu sur l'économie du pays.

La Sofibanque exprime sa sincère gratitude envers les responsables de Forbes USA pour cette reconnaissance significative et renouvelle son engagement à être un catalyseur de changement et d'innovation dans le secteur bancaire africain. La banque continuera à servir ses clients avec dévouement et à contribuer au développement et

à l'épanouissement de ses marchés, tout en continuant d'ouvrir de nouvelles agences à travers le pays pour renforcer son solide ancrage territorial.

## À PROPOS DE SOFIBANQUE

Sofibanque a vu le jour au début de l'année 2010 à Kinshasa. Elle valorise un modèle visant à offrir à sa clientèle un service personnalisé de premier choix, à travers une gamme complète de produits et services en adéquation avec l'environnement local. Banque offrant des services digitaux et mettant en

avant la proximité avec ses clients, la Sofibanque a pour objectif d'être au service de l'économie et de la population congolaise. La qualité de ses actifs, caractérisée notamment par la diversité de ses sources de revenus, la solidité de sa base de capital, complétées par des normes élevées de gouvernance d'entreprise, ont contribué au maintien d'une position financière solide et d'une rentabilité stable de la Sofibanque.

Pour plus d'informations, veuillez-vous rendre sur le site de [www.sofibanque.com](http://www.sofibanque.com).  
AVEC 35°NORD



## Elections : mais avec quels projets de société ?

**Le mot «Elections» devient un refrain sur toutes les lèvres et les parties en présence sont sur leurs dents. Du moins, à quelques encablures des joutes électorales 2023 en République Démocratique du Congo, que d'aucuns veulent voir naturellement libres, démocratiques et transparentes, décembre 2023 n'étant plus loin.**

Plus qu'une demande, c'est plutôt une exigence, laquelle se trouve sous-tendue par une idée, exprimée sous forme de critères que le peuple congolais se fait des dirigeants qu'il lui faudra demain. Après décembre 2023.

Parmi ces critères, quatre taraudent mon esprit, à savoir l'éthique, le professionnalisme, la vision et le nationalisme. «Chat échaudé craint l'eau froide», dit-on.

En effet, à chaque fois qu'il s'exprime sur son avenir immédiat, le peuple congolais dit avoir marre des dirigeants indélicats, contrebandiers, flibustiers et affameurs du peuple qui pirouettent les pavillons de la politique congolaise. Bref, des personnages dont l'éthique est presque inexistante, si pas reléguée au dernier plan.

Sur ce volet, le constat est amer : dans l'arène politique congolaise, les valeurs morales susceptibles de constituer une base éthique sont très rares.

Loin de nous l'idée de renouer notre coutelât dans la plaie, bien d'acteurs politiques, économiques et sociaux congolais ont été surpris affichant des comportements qui frisent la légèreté, l'indécence, la bassesse d'esprit et l'affairisme. Que de dénonciations ou de plaintes qui moisissent dans les placards !

Pourtant, les Congolais ont besoin de voir des dirigeants de demain se servir de l'éthique comme leur boussole qui les guide dans leurs actions politiques et leurs décisions instantanées, en veillant à ce qu'ils traitent le peuple qui les a portés au perchoir digne et avec respect.

Suit en second lieu le professionnalisme parce qu'il faut définitivement mettre fin à l'amateurisme dans les différentes et multiples articulations de l'Etat. Comme dit encore ce même peuple, le pays se trouvant dans un état de gâchis tel que la plupart de domaines de la vie nationale sont à recommencer, il doit être piloté notam-

ment par des professionnels éprouvés, et non par ceux affichant des comportements qui frisent la méconnaissance des textes réglementant le fonctionnement interne des institutions qu'ils sont appelés à piloter.

Pour cela, ne peuvent être aux commandes de ce pays aux urgences multiples et complexes, que des hommes et des femmes compétents et vertébrés, pour utiliser un terme de chez nous, qui n'ont plus rien à apprendre une fois portés aux charges étatiques, comme nous l'ont démontré certains anciens et actuels dirigeants, mais ceux à pouvoir agir promptement et efficacement, professionnalisme oblige !

### COMPÉTENCE RIME AVEC VISION

Nous aurons beau obtenir, en prélude des prochaines années, des dirigeants répondant à ces profils, c'est-à-dire compétents, éminemment responsables dotés de vertus cardinales dont l'éthique, il nous reste, en ce qui nous concerne, d'être fixés sur un autre élément très important sans lequel toutes ces qualités ne sont qu'une simple vue de l'esprit. Cet élément s'appelle la vision.

Dans l'arène politique, la

vision donne le sens et la force. Autrement dit, elle fait d'elles (qualités) des outils d'utilité sociale. «On connaît la puissance, disait Horace, aux coups qu'il frappe».

Par la vision, nous entendons, dans le cas d'espèce, le projet de société. En clair, les hommes et les femmes qui sollicitent des voix doivent, dès à présent, dire comment et dans quel but ils ambitionnent de gouverner demain.

Ils doivent donc brandir leurs différents projets de société pour donner l'occasion à l'électorat de les apprécier, d'en débattre avec eux tout au long du cheminement commun vers les élections.

Loin de nous l'idée de faire injure aux futurs dirigeants. Nous rappelons à leur attention que c'est grâce aux débats sur leurs projets de société que l'opinion sera capable de trancher et savoir qui, dans les intentions, est du côté de la Plèbe et répond le mieux à ses attentes et à ses aspirations et ceux qui sont venus vendre du vent, comme dans la plupart des cas.

Dans un pays multi-linguistique comme la République Démocratique du Congo, la traduc-

tion en langues nationales de leurs projets de société serait aussi un atout majeur de façon à «faire accoucher» l'adhésion populaire.

Ne pas les mettre sur la place publique, les dissimuler pour les brandir ex abrupto, la veille, en mettant son électoral devant un fait accompli, consacrer l'escroquerie électorale, l'indécence politique et le machiavélisme puant.

C'est donc à cette condition seulement que le peuple pourra estimer prendre ses dirigeants pour son destin pendant tout le temps que prendra le mandat qu'ils briguent.

Aussi, bien avant les élections, la population aura su qui a réellement l'ambition de travailler pour les intérêts de la République Démocratique du Congo, pour les intérêts du peuple congolais et non pour ceux qui, de loin, se maquillent au quotidien pour saucissonner l'équilibre national et jeter en pâture sa fibre économique. Cela s'appelle le nationalisme.

Sur ce dernier point, il ne faudra vraiment pas que le peuple transige car c'est une question de vie ou de mort; de sa vie ou de sa mort.

**WILLY KILAPI IWEGO  
AVOCAT PRÈS LA COUR**

## Présidentielle en RDC : Fayulu, candidat coûte que coûte

Après avoir interdit à ses cadres de participer aux législatives faute d'un fichier électoral crédible, Martin Fayulu a mis fin au suspense, concernant sa propre candidature, en décidant de se présenter à la présidentielle de décembre. En l'absence de candidats de son parti à l'Assemblée nationale, le patron de l'Écidé espère bien peser sur le scrutin présidentiel.

Candidat naturel contre Félix Tshisekedi à la présidentielle, Martin Fayulu avait entretenu un long suspense sur sa possible participation au scrutin du 20 décembre. Depuis juin dernier, beaucoup se demandait si le candidat malheureux de la présidentielle de 2018 n'avait pas décidé de jeter l'éponge et de boycotter le scrutin dont il juge le fichier électoral frauduleux et la Commission organisatrice (CENI) tout acquise à la réélection de Félix Tshisekedi. Pour faire pression sur la CENI et obtenir un nouvel audit du fichier, qui contiendrait, selon Martin Fayulu, «10 millions d'électeurs fictifs», le patron de l'Écidé avait demandé à son parti de ne pas présenter de candidats aux législatives nationales et provinciales. Depuis cette date, l'opposant laissait planer le doute sur sa candidature à la présidentielle.

### FAYULU EN SOLO

Si Martin Fayulu martelait qu'il ne boycottait pas les élections, cette stratégie kamikaze avait fait grincer des dents chez ses principaux lieutenants, qui se retrouvaient ainsi privés d'un possible mandat à l'Assemblée nationale et dans les Assemblées provinciales. La date du dépôt des candidatures passée, bon nombre de ses partisans se demandaient comment Martin Fayulu pouvait encore se présenter à la magistrature suprême sans député pour défendre sa politique au Parlement?

Beaucoup pensaient également que Martin Fayulu n'avait pas forcément les moyens financiers pour battre campagne et laisserait passer son tour, quitte à proposer un ticket avec un autre candidat. Ses deux soutiens de 2018, Jean-Pierre Bemba et Moïse Katumbi, ne sont, en effet, plus à ses côtés pour financer meetings et déplacements. Le premier avait choisi de soutenir la réélection de Félix Tshisekedi, et le second de présenter sa propre candidature à la présidentielle.

### PAS D'AUDIT, MAIS «UNE SURVEILLANCE DES ÉLECTIONS»

Ce samedi, Martin Fayulu a dû faire preuve d'une

certaine inventivité pour justifier sa candidature à la présidentielle, alors qu'il a privé d'élection les cadres de son parti. A l'Écidé, certains estiment avoir été «sacrifiés» par le radicalisme de leur patron. Car depuis juin, la posture irrédentiste de Fayulu pour forcer la CENI à procéder à un nouvel audit n'a pas porté ses fruits, et le fichier électoral que Fayulu jugeait «frauduleux» n'a pas été modifié. Pourtant, le tout nouveau candidat à la présidentielle estime que la pression a bien payé.

«Nous n'avons pas eu la transparence par l'audit du fichier électoral, nous l'aurons dans la surveillance des élections» s'est justifié le candidat Fayulu. Plusieurs missions, notamment de l'Eglise catholique ou de l'Union européenne sont annoncées pour observer le scrutin. La CENI est également revenue sur la publication des résultats «bureaux de vote par bureaux de vote» qui permettra un meilleur contrôle avant la compilation des bulletins de vote par la centrale électorale.

### PIROUETTE

La nouvelle de la candidature de Martin Fayulu a été diversement accueillie. Certains dénoncent le manque

de cohérence du patron de l'Écidé qui décide de boycotter les législatives tout en se présentant à la présidentielle. Un choix difficilement compréhensible alors que la nomination du Premier ministre doit être issue de la majorité à l'Assemblée.

Lors de sa conférence de presse de déclaration de candidature, Martin Fayulu a répondu par une pirouette à l'absence de députés de son camp à l'Assemblée en affirmant que «la majorité des candidats députés battront campagne pour Fayulu». Un argument bien peu convaincant.

### ÉCHEC DE LA STRATÉGIE DU BOYCOTT GÉNÉRAL

Pour une simple question de survie politique, Martin Fayulu n'avait pas d'autres choix que de présenter sa candidature à la présidentielle et éviter d'être le grand absent du scrutin de décembre. Lorsque le président de l'Écidé décide en juin dernier de ne pas présenter ses membres à la députation nationale et provinciale, Martin Fayulu espère créer un électrochoc et emmener les autres poids lourds à le suivre.

Un boycott général des législatives par les principaux opposants, Katumbi, Matata,

Sesanga, aurait sans doute pu faire bouger les lignes et faire plier la CENI. Seulement voilà, Martin Fayulu s'est retrouvé bien seul à défendre sa stratégie.

### LE TEMPS DES ALLIANCES

«L'aigle» Fayulu était condamné à entrer dans la course pour pouvoir encore peser sur l'échiquier politique congolais. Le candidat malheureux de 2018 sait que rien n'est encore joué à trois mois du scrutin. Denis Mukwege est en passe de franchir le rubicon et de se déclarer (ou pas) lundi.

Moïse Katumbi devrait également finaliser sa candidature en début de semaine. Se jouera, alors, le temps des alliances avec les autres candidats de l'opposition, bien conscients qu'en multipliant les candidatures, ils offrent un boulevard à Félix Tshisekedi dans un scrutin à un seul tour. Revendra, sans doute, sur la table, l'éternel débat d'un très hypothétique candidat unique de l'opposition, seule solution pour tenter de battre le président Félix Tshisekedi, dont son seul adversaire n'est pas l'opposition, mais son bien maigre bilan.

**CHRISTOPHE RIGAUD  
(AFRIKARABIA)**



## Anthony Nkinzo : « La RDC a un rôle clé à jouer dans la promotion du commerce intra-africain »

**L'Afrique connaît une transformation économique historique, soutenue notamment par la mise en œuvre de l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF), une initiative estimée par la Commission économique pour l'Afrique (CEA) à favoriser une croissance d'environ 35 % du commerce intra-africain d'ici 2045, bénéficiant à tous les secteurs économiques majeurs. De par son positionnement stratégique, la République démocratique du Congo entend jouer un rôle clé pour que les pays africains renforcent leur coopération économique et commerciale.**

La RDC tisse des liens économiques plus forts que jamais avec quelques-uns de ses voisins et des partenaires clés à travers le continent. Avec l'Angola et la Zambie, nous avons signé un accord historique début juillet, jetant les bases d'une nouvelle ère économique. Cet accord vise à faciliter le transport de minerais vers les marchés mondiaux, consolidant ainsi la position de la RDC en tant que premier fournisseur de matières premières essentielles, notamment le cuivre, le cobalt, le lithium et le coltan.

Aussi, l'ANAPI a récemment scellé un accord de coopération avec l'Association marocaine des exportateurs (ASMEX), un pacte visant à intensifier nos échanges commerciaux, à encourager les investissements et à partager notre expertise mutuelle. En 2022, nos échanges commerciaux avec le Maroc ont atteint la barre des 130 millions de dollars et ce protocole d'accord veut être une preuve tangible que les opportunités se multiplient lorsque l'Afrique s'unifie, que l'Afrique croît en l'Afrique.

### DES INITIATIVES PANAFRICAINES POUR FACILITER LES AFFAIRES ET PASSER DES PAROLES AUX ACTES

Dans le cadre de la dynamique actuelle, des initiatives doivent renforcer le dialogue et la collaboration au-delà des frontières nationales. Le Forum Makutano en est un bon exemple puisqu'il a essaimé jusqu'à Abidjan, signifiant l'engagement inébranlable de ses initiateurs congolais à tisser des partenariats forts avec des partenaires ivoiriens et de tout le continent africain.

Aussi, le Réseau international des agences francophones de promotion des investissements (RIAIFI) a pour mission de promouvoir la collaboration entre les nations francophones d'Afrique. Le RIAIFI facilite les échanges commerciaux, simplifie les procédures et stimule les investissements. La langue française est inévitablement un atout précieux qui unit de nombreux pays africains dans la diversité. Elle constitue un levier puissant pour favoriser le commerce intra-africain, renforcer nos partenariats et accélérer le développement économique de l'Afrique.



Anthony Nkinzo, DG de l'ANAPI

### COOPÉRATION LOCALE, RÉGIONALE ET INTERNATIONALE EN ACTION

La diversification économique, quête continue de croissance inclusive, est en marche dans l'ensemble de l'Afrique subsaharienne. La RDC investit sans relâche dans des secteurs tels que l'agriculture, les infrastructures et l'énergie, et améliore son climat des affaires, attirant ainsi plus de 4 milliards de dollars d'investissements directs étrangers (IDE) en 2022. Une mutation économique en marche, que rien ne saurait arrêter.

L'Afrique, avec ses richesses et son potentiel, ne peut rester en marge de la révolution économique mondiale. Les institutions internationales et régionales africaines doivent collaborer, éliminer les barrières commerciales, et simplifier les échan-

ges pour que les entrepreneurs africains puissent briller sur la scène internationale. La ZLECAF est une ambitieuse boussole dans cette aventure.

Il est également crucial de souligner que le commerce intra-africain n'est pas un substitut au commerce international, mais un complément. À titre d'exemple, l'Agence nationale pour la promotion des investissements entend signer des partenariats avec plusieurs structures du Brésil pour élargir les horizons commerciaux mutuels de deux pays tout en veillant à ce que notre continent prospère.

En parallèle, à l'occasion du G20 en Inde, l'Union européenne et les États-Unis ont annoncé vouloir s'engager dans le partenariat entre l'Angola, la Zambie et la République démocratique du Congo visant à dé-

velopper le corridor transafricain reliant le sud de la RDC et le nord-ouest de la Zambie aux marchés commerciaux régionaux et mondiaux via le port de Lobito, en Angola.

Cet engagement international en permettant l'accélération de ce projet régional démontre l'importance d'une collaboration qui doit rester transverse et globale. Aussi, nous faudrait-il tirer pleinement parti de l'entrée de l'Union africaine dans les G20.

La République démocratique du Congo est déterminée à être un acteur clé dans le développement économique de l'Afrique, à travers notamment deux secteurs clés, à savoir : l'agriculture et l'énergie. L'engagement de notre nation atteste de notre dévouement à un avenir plus riche et plus prospère pour tous les Africains. Ensemble, nous écrivons une nouvelle page de l'histoire de notre continent, une page où l'Afrique s'épanouit grâce à un commerce intra-africain florissant et équilibré. Il est temps que des standards africains soient appliqués à la notion d'« investissements directs étrangers ». C'est notre héritage, et nous sommes fiers de le bâtir chaque jour.

**ANTHONY NKINZO  
KAMOLE  
PRÉSIDENT DU RÉSEAU  
INTERNATIONAL DES  
AGENCES FRANCOPHONES  
DE PROMOTION DES  
INVESTISSEMENTS  
(RIAIFI) ET DIRECTEUR  
GÉNÉRAL DE L'ANAPI.**

## Après la Guinée Equatoriale, Brice Oligui Nguema reçu par Denis Sassou Nguesso au Congo

Le nouvel homme fort de Libreville est arrivé près d'Oyo dimanche pour des entretiens avec le président congolais, Denis Sassou Nguesso.

L'aviation du général Brice Oligui Nguema, tombé d'Ali Bongo Ondimba fin août, a atterri en fin de matinée, ce dimanche 1<sup>er</sup> octobre, à l'aéroport d'Ollombo, dans le centre du pays, près d'Oyo, où une rencontre en tête-à-tête et un déjeuner sont prévus avec le président congolais Denis Sassou Nguesso.

Le tapis rouge avait été déroulé sur le tarmac pour recevoir le général gabonais, en treillis et béret vert, qui a été accueilli par le Premier ministre Anatole Collinet. Dans le comité d'accueil se trouvait, notamment Omar Denis Junior Bongo, fils de l'ancien président gabonais Omar

Bongo Ondimba et d'Edith Lucie Bongo Ondimba, qui était la fille aînée de Denis Sassou Nguesso.

Sous la présidence d'Ali Bongo, autre fils d'Omar Bongo, les relations entre le Gabon et le Congo de Denis Sassou Nguesso, lequel cumule presque 40 ans au pouvoir, étaient notoirement tendues. L'annonce du déplacement du général Oligui au Congo, « dans le cadre d'une rencontre privée », avait été faite jeudi par Téléphore Obame Ngomo, conseiller spécial du nouveau chef de l'Etat gabonais.

Après la Guinée équatoriale, autre pays frontalier du Gabon, c'est son deuxième déplacement depuis que des militaires ont renversé Ali Bongo, qui était au pouvoir depuis 14 ans. Le Gabon avait été suspendu de

l'Union Africaine (UA) le 31 août et de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) le 4 septembre.

Selon Téléphore Obame Ngomo, la rencontre de dimanche doit permettre de favoriser des « échanges sur la collaboration bilatérale et la situation qui touche le Gabon », et « parce qu'il y a besoin d'un plaidoyer dans le cadre de ce qui s'est passé à la CEEAC » pour « ramener les gens à de meilleurs sentiments ».

La CEEAC avait notamment ordonné le « transfert immédiat » de son siège de Libreville à Malabo, en Guinée équatoriale.

### SYLVIA BONGO INCULPÉE DE «BLANCHIMENT DE CAPITAUX»

L'épouse du président

déchu du Gabon Ali Bongo Ondimba, Sylvia Bongo Ondimba Valentin, a été inculpée de «blanchiment de capitaux» et maintenue en résidence surveillée, a annoncé vendredi 29 septembre le procureur de la République de Libreville. Cette annonce intervient un mois après que son époux a été renversé par l'armée qui accusait l'ex-Première dame et son fils d'avoir «manipulé» le chef de l'Etat.

Le fils du couple Noureddin Bongo Valentin est déjà inculpé et incarcéré à la prison centrale de Libreville notamment pour «corruption» et «détournements de fonds publics», avec plusieurs ex-jeunes membres du cabinet présidentiel et deux ex-ministres.

À la suite de ces inculpations, «Madame Sylvia

Bongo Ondimba Valentin a comparu le jeudi 28 septembre devant le juge d'instruction qui l'a inculpée de blanchiment de capitaux, recel, faux et usage de faux (...) avant qu'une assignation à résidence ne soit ordonnée», a déclaré le procureur de la République de Libreville André Patrick Roponant dans une brève allocution sur les chaînes de télévision publiques.

Dans la nuit du 30 août, moins d'une heure après l'annonce de la réélection d'Ali Bongo Ondimba, l'armée a annoncé mettre «fin au régime», invoquant une fraude évidente et l'accusant aussi de corruption massive. Le général Brice Oligui Nguema, leader du putsch, a été proclamé le surlendemain président de la transition.

# 21 nouveaux cardinaux ont été créés lors d'un consistoire, le 30 septembre 2023

Le pape François a ordonné samedi 21 cardinaux issus de quatre continents, dont la majorité seront appelés à élire un jour son successeur qui aura donc de fortes chances de partager sa vision d'une Eglise plus progressiste. Dix-huit des 21 nouveaux cardinaux ont moins de 80 ans et sont donc actuellement éligibles pour voter en tant que «cardinaux électeurs» lors du prochain conclave. Ils font également partie des 99 cardinaux électeurs créés par François, représentant environ les trois quarts du total.

En ce samedi 30 septembre, place Saint-Pierre, le Pape François a présidé son 9<sup>ème</sup> consistoire ordinaire au cours duquel 21 nouveaux cardinaux ont été créés. Dans son homélie, le Successeur de Pierre a mis en lumière le récit de la Pentecôte du Livre des Actes des Apôtres, invitant les nouveaux cardinaux à ressembler à «un orchestre représentant la symphonie et la synodalité de l'Eglise».

Fidèles chrétiens, familles, différentes délégations venus des quatre coins du monde entier, près de 12.000 personnes ont pris part à la cérémonie solennelle du 9<sup>ème</sup> consistoire ordinaire du pontificat de François depuis son élection en 2013. Ce samedi 30 septembre, 20 nouveaux cardinaux présents issus de quatre continents, ont reçu leur barrette des mains du Saint-Père, qui dans son homélie a tout d'abord relevé «une surprise» dans le récit de la Pentecôte, dans laquelle il dit avoir reconnu avec joie l'humour de l'Esprit Saint. Elle consiste «dans le fait que normalement, nous, pasteurs, lorsque nous lisons le récit de la Pentecôte, nous nous identifions aux Apôtres».

Des diplomates, de proches conseillers et des hommes de terrain: le pape François a créé samedi 21 cardinaux issus de quatre continents, dont la majorité seront appelés à élire un jour son successeur.

## LE COLLÈGE CARDINALICE S'ÉLARGIT

Dans une Eglise catholique en pleine réflexion sur son avenir, les profils de ces «promus» reflètent les priorités fixées par Jorge Bergoglio qui a progressivement dessiné un Sacré Collège moins occidental.

Neuvième Consistoire ordinaire depuis l'élection du jésuite argentin en 2013, cette cérémonie solennelle s'est tenue samedi matin sur la place Saint-Pierre de Rome, sous un grand soleil.

Vêtus de leur soutane rouge, les nouveaux cardinaux se sont agenouillés devant le pape pour recevoir la barrette - une toque quadrangulaire pourpre - et un anneau cardinalice.

«Courage!», «En avant!», a glissé le pape en souriant pour les encourager, sous les acclamations des milliers de fidèles, certains agitant des drapeaux de leur pays.

Parmi les 21 prélats appelés à assister le pape dans le gouvernement de l'Eglise, 18 - ceux qui sont âgés de moins de 80 ans - participeront au conclave appelé à élire le prochain pape.

Devant des cardinaux «originaires de toutes les parties du monde», François a comparé le collège cardinalice à un «un orchestre symphonique» où «la diversité est indispensable» mais où «chaque musicien doit écouter les autres».



Le pape François préside le Consistoire pour créer 21 nouveaux cardinaux, le 30 septembre 2023 place Saint-Pierre, au Vatican AFP Tiziana FABI

## «RUPTURE»

Sensible aux «périphéries» et aux communautés minoritaires, François cherche à promouvoir le clergé de pays en développement aux plus hauts rangs de l'Eglise, s'affranchissant de l'usage consistant à distinguer systématiquement certains archevêques titulaires de grands diocèses.

«Il cherche des cardinaux qui correspondent à l'époque. Ce sont des gens qui ont tous fait un pas par rapport à l'Eglise d'autrefois, qui assurent positivement une rupture», explique à l'AFP un observateur avisé du Saint-Siège. «Il aime les évêques qui sont dans l'action».

La liste des nouveaux cardinaux issus de 15 nationalités reflète ainsi des régions où l'Eglise est en expansion, comme l'Amérique latine et l'Afrique, avec la promotion des archevêques de Juba (Soudan du Sud), du Cap (Afrique du Sud) et de Tabora (Tanzanie).

L'Asie, qui a vu sa représentation croître en 10 ans, est représentée par l'évêque de Penang (Malaisie) et celui de Hong Kong, Stephen Chow Sau-Yang, vu comme pouvant jouer un rôle im-

portant pour améliorer les relations difficiles entre l'Eglise et Pékin.

Parmi les nouveaux entrants figurent deux Français, portant à six le nombre d'électeurs de l'Hexagone: l'évêque d'Ajaccio, Mgr François Bustillo, 54 ans, un Français d'origine espagnole, et Christophe Pierre, 77 ans, nonce apostolique (ambassadeur du Saint-Siège) aux Etats-Unis après une riche carrière diplomatique.

Quelque 800 fidèles corses ont fait le déplacement pour assister à la cérémonie.

En tant que nonces, «nous sommes des intermédiaires, des serviteurs. Comme cardinal, je pense que ça ne changera pas», a déclaré Mgr Pierre à l'AFP, tout en reconnaissant sentir «un certain poids sur les épaules».

L'archevêque italien Pierbattista Pizzaballa est quant à lui le premier patriarche de Jérusalem en exercice - plus haute autorité catholique d'Orient - créé cardinal.

## LA LIGNE DE FRANÇOIS

L'Europe, dont la représentation a baissé en dix ans, est cette fois en bonne place avec huit représentants, dont le Por-

tugais Américo Aguiar, 49 ans et benjamin de la liste.

L'Italien Claudio Gugerotti (d) et l'Américain Robert Prevost arrivent au Consistoire pour la création de 21 nouveaux cardinaux sur la place Saint-Pierre, le 30 septembre 2023 au Vatican

L'Italien Claudio Gugerotti (d) et l'Américain Robert Prevost arrivent au Consistoire pour la création de 21 nouveaux cardinaux sur la place Saint-Pierre, le 30 septembre 2023 au Vatican AFP Tiziana FABI

A noter également, la distinction de trois proches du pape membres de la Curie, le «gouvernement» central du Saint-Siège: l'Italien Claudio Gugerotti, l'Argentin Victor Manuel Fernandez et l'Américain Robert Prevost.

La nomination des cardinaux est scrutée par les observateurs, qui y voient une indication sur la possible ligne du futur chef spirituel de l'Eglise catholique et de ses 1,3 milliard de fidèles revendiqués.

D'autant que le pape de 86 ans, qui se déplace désormais en fauteuil roulant, a laissé la «porte ouverte» à une renonciation, à l'image de son prédécesseur Benoît XVI, si sa santé déclinante le justifiait.

François a désormais choisi 99 cardinaux électeurs sur le total actuel de 137, soit près des trois quarts, tandis qu'environ 22% ont été créés par Benoît XVI et 6% par Jean-Paul II.

Cette répartition pourrait peser sur la majorité des deux tiers nécessaire pour élire un nouveau pape en augmentant la probabilité qu'il partage les idées de François, même si l'élection d'un pape est toujours imprévisible, comme le dit un vieux dicton romain: «Celui qui entre pape au conclave en ressort cardinal».

Avec TV5 MONDE

# Aux États-Unis, le «shutdown» évité de justesse

Les démocrates et l'opposition républicaine ont trouvé un accord en extrême samedi 30 septembre 2023 au Congrès. En adoptant samedi une mesure de financement d'urgence, la Chambre américaine des représentants et le Sénat finançant en extrême le gouvernement fédéral et évitant la fermeture des services publics.

Les États-Unis ont évité en extrême la paralysie de leur administration fédérale, avec l'adoption par le Sénat, à trois heures seulement du «shutdown», d'une mesure d'urgence permettant de continuer temporairement son financement.

Coup de théâtre outre-Atlantique. Le président américain Joe Biden s'est félicité de l'accord intervenu ce samedi 30 septembre au Sénat permettant de continuer à financer temporairement



Le chef des démocrates à la Chambre Hakeem Jeffries

l'administration fédérale, évitant en extrême la paralysie annoncée, et a appelé le Congrès à approuver rapidement l'aide à l'Ukraine qui a été exclue de l'accord.

«Nous ne pouvons en aucun cas permettre que le soutien américain à l'Ukraine soit interrompu», a déclaré Joe Biden

dans un communiqué.

## MESURE D'URGENCE ADOPTÉE

Le Sénat des États-Unis a adopté samedi soir une mesure d'urgence permettant de continuer à financer temporairement l'administration fédérale, à trois heures

seulement du «shutdown» qui aurait mis des fonctionnaires au chômage technique et coupé l'aide alimentaire à certains bénéficiaires.

«Je m'attends à ce que le président du Congrès respecte son engagement envers le peuple ukrainien et garantisse l'adoption du soutien nécessaire pour aider l'Ukraine en ce moment critique», a ajouté le président, faisant référence au chef de file des républicains à la Chambre des représentants, Kevin McCarthy.

## REVIREMENT DE DERNIÈRE MINUTE

Les législateurs doivent à présent se pencher sur un projet de loi distinct portant sur une aide militaire et humanitaire de 24 milliards de dollars à l'Ukraine, que M. Biden souhaitait voir figurer dans le budget. Un vote pourrait avoir lieu en

début de semaine prochaine, selon les médias américains.

Les républicains trumpistes se sont fortement opposés à l'inclusion de l'aide à l'Ukraine dans l'accord, malgré le soutien des républicains modérés, dont M. McCarthy. Joe Biden a ajouté que l'accord permettant d'éviter la paralysie du gouvernement était «une bonne nouvelle pour le peuple américain». Toutefois, «nous n'aurions jamais dû nous retrouver dans cette position», a-t-il ajouté.

Dans un revirement de dernière minute, la Chambre des représentants avait d'abord passé ce texte proposé par un chef républicain dans une ultime tentative d'éviter la paralysie. Il a été approuvé par 88 sénateurs contre 9, évitant in extremis un «shutdown» pour 45 jours.

Avec AFP

# Interclubs de la CAF : Lupopo out, Mazembe se qualifie en Ligue des Champions

A l'instar de l'AS V. Club, le FC Saint Eloi Lupopo n'est pas allé loin dans la phase préliminaire de la Coupe de la Confédération de la CAF. Dimanche au stade des Martyrs de la Pentecôte, les Cheminots de Lubumbashi ne sont pas parvenus à valider leur ticket. Ce qui n'est pas le cas du TP Mazembe, désormais admis à la phase de groupe de la Ligue des Champions de la CAF.

NANA K.

Deux clubs de la République Démocratique du Congo engagés aux interclubs de la CAF, un, en l'occurrence le FC Saint Eloi Lupopo, vient de quitter la compétition au niveau de phase préliminaire, après son match nul, dimanche au stade des Martyrs de la Pentecôte, face aux Sud-africains de Sekhukhune United.

Lupopo, qui avait perdu son match aller, était dans l'obligation de remonter cet handicap pour se qualifier en phase de groupe. Malheureusement, les poulains de Magassouba n'ont pas relevé le niveau du ballon, obligeant l'équipe chère au gouverneur Jacques

Kyabula de plier bagages.

Lancés dans un choc où ils devraient remonter deux buts de retard, les Cheminots de Lubumbashi, qui jouaient loin de leur public, n'ont pas fait mieux. L'unique but de Lupopo a été l'œuvre de Bola Lobota (20'), avant l'égalisation des Sud-africains à la 60<sup>e</sup> minute de jeu par Thutlwa.

## LES CORBEAUX FRAPPENT FORT

Samedi à Lubumbashi, dans son stade de Kamalondo, le TP Mazembe a frappé fort en validant son ticket à la phase de groupe de la Ligue des Champions de la CAF.

Le TPM disputera donc la phase des groupes de la Ligue des Champions de la CAF 2023-2024. C'est au terme d'une rencontre parfaitement maîtrisée pendant la première mi-temps que Kevin Mondeko, Glody Likonza, Cheikh Fofana et Merceil Ngimbi ont réussi à déjouer le piège malawite.

Quatre buts avant la pause, le match était plié et les hommes de Lamine Ndiaye passent en phase de groupes.

A la 5<sup>e</sup> minute de jeu, le corner obtenu par Likonza



Le TP Mazembe poursuit son aventure à la Ligue des Champions de la CAF

est joué par Talla au second poteau pour Fofana qui remet dans le petit rectangle. Le capitaine Mondeko surgit pour battre Mkungula de la tête (1-0). Le temple de Kamalondo exulte.

Glody Likonza corse l'addition à la 12<sup>e</sup> minute. Sur le corner de Ngimbi joué à la rémoise avec Talla, le centre au second poteau trouve Likonza qui bute pour la première fois sur la défense. Incapable de se dégager, elle voit le milieu de terrain revenir à la charge pour mettre au fond de la tête (2-0).

A la 20<sup>e</sup> minute, les Malawites contrôlent le ballon mais Altschanga fait le forcing

et déclenche une transversale pour Fofana qui insiste à l'entrée de la surface et frappe... Mkungula ramasse le ballon au fond des filets (3-0). Les Corbeaux sont sans pitié.

C'est à la 40<sup>e</sup> minute qu'une offensive menée par Ngimbi met les Corbeaux de Lubumbashi à l'abri (4-0).

En dépit de leurs salaires, les Corbeaux vont bénéficier d'une grosse somme, d'après la promesse faite par leur président Moïse Katumbi Chapwe. «Chaque but rapporte 25.000 USD à tous, pas au buteur», a promis le chairman de Mazembe.

C'est dire qu'avec cette victoire de quatre buts à zéro,

les joueurs et leur staff devront se partager l'enveloppe de 100.000 USD.

Cette victoire met en confiance le staff technique du TP Mazembe sur ses choix, autant les joueurs sur leur capacité. Il faudra bien évidemment continuer sur cette lancée pour les prochaines échéances.

En attendant la liste complète des qualifiés et le tirage au sort pour la constitution des groupes à la Ligue des Champions de la CAF, les protégés de Moïse Katumbi peuvent déjà préparer la Super League africaine, parallèlement à la poursuite de la 29<sup>ème</sup> édition de la Linafoot.

## Linafoot : Dauphin Noir soumet les Aigles du Congo, Don Bosco s'en sort devant Blessing

N. KANKU

La 29<sup>ème</sup> édition du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot) s'est poursuivie dimanche autant à Goma, Lubumbashi qu'à Kolwezi.

En match comptant pour la 5<sup>ème</sup> journée du championnat d'élite, l'AS Dauphin Noir s'est imposée, au stade de l'Unité de Goma, face aux Aigles du Congo de Kinshasa par un score de deux buts à zéro (2-0), dans une rencontre amplement disputée par les deux formations.

Israël Basiala, d'une frappe puissante de plus de 25 mètres, a trompé la vigilance du portier Abraham Ebola, ouvrant le score à la 29<sup>ème</sup> minute (1-0). Dauphin noir corse l'addition grâce à Wegens Kalombo (2-0).



L'AS Dauphin Noir de Goma. Photo d'archives

Avec cette victoire, Dauphin Noir totalise 10 points, ex-aequo avec le Daring Club Motema Pembe, pour cinq sorties.

Pour l'instant, les Aigles

du Congo, l'équipe chère à Vidiye Tshimanga, n'arrive pas à remonter la pente, affichant quatre points en cinq sorties.

Le même dimanche à Lubumbashi, au stade TP

Mazembe, les Salésiens de Don Bosco ont battu l'AS Blessing de Kolwezi sur la marque d'un but à zéro dans le groupe A. Blessing reste avec neuf points, tandis que Don Bosco remonte à sept points.

Bien avant, le samedi 30 septembre 2023, l'US Panda B52 de Kolwezi était venue à bout de l'US Tshinkunku de Kananga sur le score de deux à 1 (2-1). Un premier match pour les Corbeaux kanangais qui s'est soldé par une défaite.

A Kinshasa, le derby de la ville va opposer ce mercredi l'AS V. Club au DCMP. Au classement provisoire du groupe B, le DCMP occupe la deuxième place avec 10 points, ex-aequo avec Dauphin Noir de Goma, en six matchs joués. De son côté, l'AS V. Club affiche neuf points en quatre matchs.

### ECONEWS

Journal en ligne  
et Tri-hebdomadaire  
d'informations  
générales

Complexe Nzigi (ex-Muana Nteba),  
Local n°50, Kinshasa/  
Gombe  
Tél : +243 81 904 17 63/  
89 301 93 05  
+ 243 903185670

E-mail :  
kuediasala@gmail.com  
www.econewsrdc.com  
L'info qui fait échos

DIRECTEUR DE PUBLICATION  
Faustin KUEDIASALA

RÉDACTEUR EN CHEF  
Hugo TAMUSA

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION  
Florent N'LUNDA N'SILU

RÉDACTION GÉNÉRALE  
Faustin KUEDIASALA  
Hugo TAMUSA  
Florent N'LUNDA N'SILU  
Tighana MASIALA  
Jonathan MUTADJIRI

Nana Kanku  
A.T. MPUKU

COLLABORATEUR EXTÉRIEURS  
Marc NZATE  
Francis Mayuma

WEB MASTER  
Tighana MASIALA

PRODUCTION  
Michel MASUDI  
+243 907314011

COMMERCIAL  
John RUSHIMBA

INTENDANT GÉNÉRAL  
René LOKOTA

# Relance de la Miba : devant l'Assemblée nationale, Nicolas Kazadi lève toute équivoque

L'Etat congolais, autrement dit le Gouvernement, n'a pas mis une croix sur la relance de la Miba (Société minière de Bakwanga). Répondant aux questions de l'Assemblée nationale, à l'occasion du débat général sur la reddition des

comptes de l'exercice budgétaire 2022, le ministre des Finances, Nicolas Kazadi, a dissipé tout malentendu autour du plan de relance de la Miba.

HUGO IAMUSA

La Miba (Société minière de Bakwanga) n'est pas abandonnée par le Gouvernement. L'Etat congolais, son principal actionnaire, n'a pas non plus renoncé à ses engagements à accompagner l'éveil de ce géant minier du Grand Kasai.

Profitant du débat général sur la reddition des comptes du budget de l'Etat de l'exercice 2022, le ministre des Finances, Nicolas Kazadi, a tenu à lever toute équivoque autour du plan de relance de la Miba.

«S'agissant de la MIBA, d'abord premier constat, nous n'avons jamais reçu, en tant que ministre des finances, une quelconque requête formelle de financement d'un plan de relance de la Miba, qu'il vienne du ministère du Portefeuille qui a la tutelle administrative ou du ministère des Mines qui a la tutelle du secteur. Nous n'en avons jamais reçu ou encore même du ministère du Budget qui engage les dépenses. Par contre, nous avons eu à discuter de plusieurs idées, de plusieurs plans de relances qui ont été à l'étude dont le plus important est celui fait par le COPIREP, qui aboutissait à un montant de 450 millions de dollars. 450 millions de dollars américains, vous êtes d'accord que ça n'a jamais été prévu avec un quelconque budget de notre pays pour la MIBA», a indiqué le ministre des Finances.

Et d'ajouter : «La proposition la plus aboutie, la plus ambitieuse, c'est celle du COPIREP. En dehors de celle-là, il y a eu des propositions informelles ou plus ou moins informelles de 40 millions USD, 45 millions USD, etc., que nous avons discuté avec la direction de la Miba mais qui n'avaient pas fait l'objet d'une demande formelle juste-



Nicolas Kazadi, devant l'Assemblée nationale à l'occasion de la reddition des comptes 2022.

ment parce que les discussions révélées qu'il y avait beaucoup d'éléments qui manquaient pour aller de l'avant».

## QU'EST-CE QUI BLOQUE ?

Au ministre Nicolas Kazadi de se poser une question : «Quels sont ces éléments qui manquaient ?». Et de répondre : «Je peux en citer quelques-uns : une proposition qui a été faite de 45 millions de dollars à financer d'ailleurs l'implication d'une banque, en attendant que l'Etat mobilise la trésorerie. Cette banque, je ne citerai pas son nom, elle ne cherchait qu'une seule chose, la garantie des remboursements du trésor et elle mettrait l'argent à la disposition. Elle n'avait aucune préoccupation sur la solidité du projet lui-même. Et lorsque nous avons discuté avec la direction de la Miba de l'époque, quelques questions simples à combien produisez-vous le carat ? En moyenne on me dit 20 dollars. A combien rendez-vous le carat ? 15 dollars. Alors comment allons-nous produire un carat à 20 dollars et le vendre à 15 dollars

donc le vendre à perte et aller prendre un financement que ce soit d'une banque ou de l'Etat ? Je pense en âme et conscience que si je le faisais, j'aurais failli et vous auriez pu me sanctionner gravement».

A la Miba, les propositions de relance ne manquent pas, a rappelé le ministre des Finances. «Par contre ça, ce n'est qu'un exemple, l'autre proposition, celle de 450 millions de dollars américains, vous êtes d'accord avec nous que nous n'avions pas les moyens au niveau du budget de l'Etat pour nous engager à hauteur de 450 millions. Et qu'est-ce que nous avons fait ? Face à ce constat, pour nous conformer à l'instruction du chef de l'Etat d'accélérer la reprise de la Miba, nous avons dit, vu le montant important nécessaire pour relancer la Miba, il faut que nous puissions faire venir des investissements qui ont les moyens comme on le fait pour les autres mines à travers le pays. Mais pour le faire, il faut que nous ayons une connaissance de la valeur de gisement, des actifs, de manière à mieux attirer. Parce que nous avons

constaté que depuis 2019, où nous sommes arrivés aux affaires, nous avons vu défiler beaucoup de gens, beaucoup de grandes entreprises qui ont manifesté un intérêt de principe pour la Miba mais au fur et à mesure des discussions, elles se rendaient compte qu'il n'y avait pas d'éléments suffisamment probants pour aller plus loin».

## LA PISTE PRIVILÉGIÉE

Face à ce dilemme, a indiqué le ministre des Finances, le Gouvernement a dû finalement lever une option.

A cet effet, Nicolas Kazadi précise : «En tant que ministre des Finances, nous avons activement poussé notre collègue des Mines à accélérer le travail de certification en présentant des éléments probants qui nous permettent de mobiliser des vrais investisseurs solides et d'avoir un vrai plan de relance. C'est ce que nous avons mis sur la table. En attendant, étant donné que la Miba a également des dettes importantes vis-à-vis de tiers, nous avons dit que pour ne pas l'empêcher de contracter des nouveaux partenariats, nous, en tant que Trésor, nous sommes prêts à reprendre cette dette et à le loger à la DGDP (Ndlr : Direction générale de la dette publique) de manière à soulager la trésorerie de l'entreprise. Et cette décision est déjà prise sur les principes. Nous attendons qu'une discussion avec des partenaires ou des financiers pour la rendre effective et alléger le passif de la Miba pour permettre une relance de l'entreprise».

## UN MANAGEMENT DÉFAILLANT

Le ministre des Finances a fait, par ailleurs, comprendre que

«un autre élément qui a retardé ou encore ralenti la relance de la Miba, c'est aussi sa direction». Et de révéler : «Il y avait une direction intérimaire. Vous êtes d'accord avec moi que n'importe quel financier préfère savoir avec qui il va travailler dans la durée. Le fait d'avoir une direction intérimaire ne facilitait pas les choses. Aujourd'hui, nous avons une direction qui est nommée et je me réjouis de ce que j'ai appris qu'ils vont enfin faire leur remise et reprise. Mais avant qu'il ne fasse leur remise et reprise, depuis plusieurs semaines, nous discutons régulièrement avec la nouvelle direction de la Miba et nous avons pris comme acte, en attendant d'aller plus loin dans la grande relance minière, de partir sur les actifs énergétiques de la Miba, parce qu'elle est propriétaire de trois barrages qui sont en difficulté. Nous avons évalué la possibilité de relancer ces trois barrages. Au moment où nous parlons, avec la direction intérimaire, nous avons pris un engagement de financer en concurrence trois millions de dollars américains. Nous avons déjà payé un million et demi de dollars pour relancer un des trois barrages. Le contrat est en cours. La nouvelle direction a eu des réunions avec cette entreprise. L'objectif est de relancer ces trois barrages dont le total de production, avec quelques aménagements, pourrait aller au-delà de 30 MW (mégawatts). Si on arrive à 30 mégawatts pour la Miba, on règle pas seulement un problème pour la future production minière, mais aussi pour l'économie de la province».

Quant à l'engagement de trois millions USD pour amener un nouveau souffle à la Miba, Nicolas Kazadi précise : «J'ai déjà pris l'engagement vis-à-vis de la direction de la Miba sur le premier projet de trois millions. Nous sommes en train de payer. Pour le reste, nous sommes prêts à mobiliser jusqu'à 40 et 50 millions de dollars, à valoir sur la dette que la Miba détient sur le Trésor, pour accélérer le rétablissement de ces trois centrales. Et nous y travaillons activement».

Quoi qu'il en soit, le Gouvernement n'a jamais abandonné la Miba. Bien au contraire. Sur ce point précis, Nicolas Kazadi rassure : «Nous avons mis en place un transfert minimum d'environ un million de dollars américains par mois, et cela, depuis plus d'une année pour permettre à la Miba de maintenir la paie de ces agents, actifs comme retraités. C'était le minimum que l'on pouvait faire, en attendant d'accélérer un véritable plan de réforme».

